



N° OJ : 16

Projet d'Arrêté - Conseil du 16/03/2020**Objet :** Public asbl.- Subside : 155,36 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville;

Considérant que Public asbl s'engage dans cette problématique, action pour laquelle elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles;

Considérant que cette action, sensibilisant tout un chacun à la nécessité du respect de la propreté publique en général, mérite tout support des autorités;

Considérant que la Ville soutient cette initiative en matière de propreté et d'amélioration du cadre de vie des habitants par l'octroi d'un subside;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 155,36 EUR à Public asbl;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article 1er : Un subside de 155,36 EUR est octroyé à Public asbl - rue Tivoli 10 bte 4.1 à 1020 Bruxelles, pour l'achat de pinces pour ramasser les déchets sur un espace public.

Article 2 : Cette somme sera engagée à l'article 87605/332/02 du budget ordinaire 2020.

Annexes :